



Panorama des GAL aquitains

> 9 décembre 2004
Source : www.una-leader.org



LE TERRITOIRE :

Le territoire regroupe 4 499 entreprises privées dont 70% n'ont pas de salariés. 1838 entreprises relèvent des secteurs du commerce et de l'artisanat et 1 563 sont des exploitations agricoles (maïs, etc.). Les industries découlent des deux principales ressources du territoire : l'exploitation de la forêt et la culture du maïs.



LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

La stratégie LEADER+ Haute Lande s'articule autour de son thème fédérateur "amélioration de la qualité de vie en zone rurale" qui se décline autour de trois axes forts :

- ▶ 1. donner aux acteurs locaux les moyens d'une gestion plus qualitative de leur espace ;
- ▶ 2. offrir aux habitants les moyens de devenir acteurs de leur territoire ;
- ▶ 3. inciter à l'utilisation des TIC comme moyen de cohésion et de développement territorial.

Cette stratégie s'inscrit dans la stratégie portée par le Pays des Landes de Gascogne.

Organisation du GAL

Les projets émergent et sont animés au sein des groupes de travail thématiques constitués d'élus, de techniciens, de référents institutionnels et des membres du Conseil de développement. Le Conseil de développement est organisé en groupes de travail qui alimentent les groupes techniques thématiques. Le Comité de programmation, constitué de 18 membres, valide les projets émanant des groupes thématiques proposés au titre de LEADER.

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

STRUCTURE JURIDIQUE PORTEUSE DU PROGRAMME

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

SUPERFICIE

4 469 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)

Population : 54 621 hab.

Densité : 12,2 hab. /km²

Evolution population 1990-1999 :

+2,45%

Indice de jeunesse : 0,72

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)

Taux de chômage : 12,8%

Taux de chômage des femmes : 18,1%

Taux de chômage des jeunes : 5,9%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Territoire dont la superficie représente plus de 10% de la région Aquitaine avec une couverture forestière de plus de 78%.
 Principale caractéristique du territoire : l'espace.

EXPERIENCES ANTERIEURES LEADER : - LEADER I ET LEADER II

LEADER I et II étaient articulés autour des projets suivants :

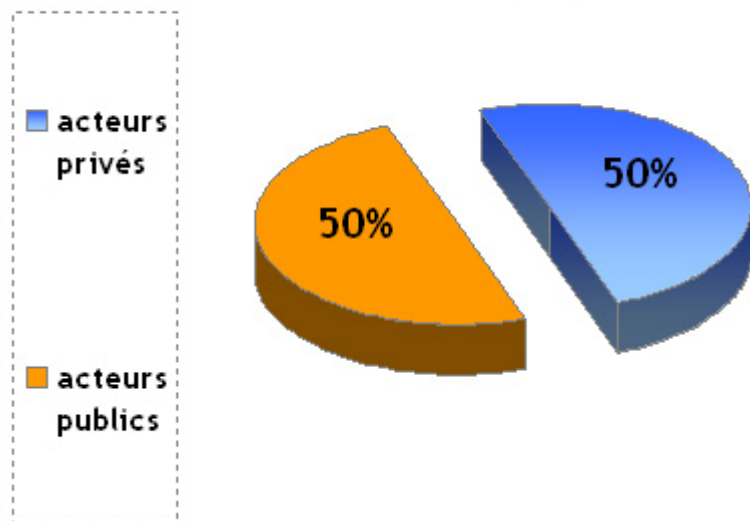
- ▶ le développement économique et le soutien aux petites entreprises pour la diversification des activités (action stagiaires en entreprises) ;
- ▶ la mise en oeuvre d'un dispositif d'aide pour la préservation du patrimoine.

Le territoire du pays des Landes de Gascogne a le même périmètre que le territoire LEADER+.

AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA ZONE :

96% en Objectif 2 ; 94% en PAT ; 85% en ZRR.

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Coordination : 1 temps plein ; Animation : 0,8 ETP ; Gestionnaire : 0,4 ETP ;
interventions des techniciens du pays.

**NOMBRE DE COMMUNES
LEADER+ : 111**

CONTACT

GAL Haute-Lande FR-AQ01
Croison du Parc - 33, route de Bayonne -
33830 Belin Beliet
Tél. : 05 58 04 43 43
Fax : 05 56 88 12 72
Web : <http://www.pays-landesdegascogne.org/>

Président/e : COUTIERE Dominique
info@parc--landes-de-gascogne.fr
Coordinateur/trice, Directeur/trice :
ROUCHALEOU Bernard
airial.rouchaleou@wanadoo.fr
Animateur/trice : GOUPILLAT Isabelle
i.goupillat@pays-landesdegascogne.org
Gestionnaire :

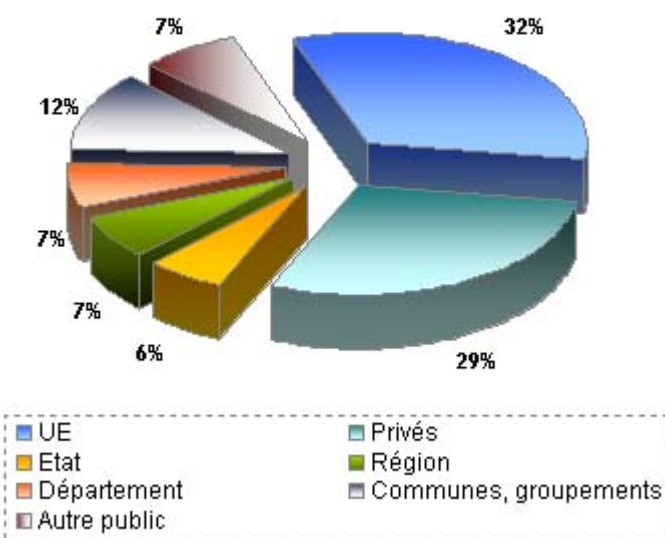
LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français,
Comprises : Anglais, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONAL :

Nom : MATHA
Prenom : Jacqueline
Tel : 05 63 49 33 09
Fax : 05 63 49 31 83
Mail : matha@enstimac.fr

Répartition des montants prévus par type de financeur



Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Aider à l'appropriation de valeurs communes pour une gestion cohérente de l'espace	74 625	149 250
Créer un fonds d'intervention architectural et paysager	423 672	2 118 360
Mettre en place des services territorialisés innovants	149 250	298 500
Favoriser le désenclavement des entreprises et la diversification d'activités	111 930	279 825
Valoriser les compétences locales par la formation	74 625	149 250
Soutenir la création et les programmations culturelles	149 243	497 476
Inciter à l'utilisation des TIC comme outil de cohésion et de développement territorial	134 345	268 690
Animation du programme	153 700	307 400
TOTAL	1 383 320	4 367 631

Coopération interterritoriale

Seuls des contacts avec les GAL ayant le même thème fédérateur existent et se concrétisent par un simple échange d'informations sur le Volet 1 du programme.

Coopération transnationale

Un Comité de pilotage spécifique à la coopération sera constitué tout début 2005. Il permettra d'entamer une réflexion autour de ce que peut être la stratégie territoriale de coopération du territoire (articulation entre les Volets 1 et 2). Il permettra également d'accompagner l'élaboration des projets de coopération.

Deux pistes de coopération transnationale émergent.

«Un projet d'échanges artistiques », avec le Maroc

Quatre objectifs guident ce projet :

Elaborer un projet de développement des pratiques artistiques

Expérimenter une proposition culturelle spécifique au territoire

Engager un programme inscrit dans un développement et une mise en réseau des cultures d'Europe et intégré dans un projet culturel de Pays

Encourager des échanges entre structures culturelles locales et européennes.

«Les jeunes, acteurs de leur territoire », avec l'Italie.

Les objectifs sont d'amener les jeunes des différents territoires à travailler à partir d'une action commune (réalisation d'un DVD, vidéo ou site) les notions de mobilité et d'employabilité, principaux freins dans leur insertion professionnelle.

Les projets sont en cours d'élaboration avec l'aide de PQA et seront finalisés début 2005.

Dispositif prévu de suivi et évaluation

Une évaluation mi-parcours sera réalisée en interne (auto-évaluation). Une évaluation externe est prévue pour la fin du programme.

LE TERRITOIRE :

Près de 100 000 emplois en Pays Basque (98 652) dont :

- ▶ 72,5% dans les services ;
- ▶ 21% dans le secteur industriel et la construction ;
- ▶ 6,5% en agriculture.

Par ailleurs, la situation économique et de l'emploi sur le territoire présente les caractéristiques suivantes :

- ▶ une explosion de l'emploi précaire : +72,9% en 10 ans ;
- ▶ 95,1% des entreprises ont moins de 10 salariés ;
- ▶ une érosion freinée de l'agriculture : près de 6000 actifs et exploitations dans ce secteur mais une perte de 2000 emplois en 20 ans ;
- ▶ un secteur de la pêche important : 200 navires, et 750 marins, inscrits au quartier maritime de Bayonne ;
- ▶ une industrie regroupant 14 000 emplois essentiellement dans l'aéronautique, l'agroalimentaire la métallurgie et l'électronique. Le secteur de la construction représente 6 608 emplois ;
- ▶ un secteur des services en forte croissance (commerce : 15 000 emplois, services aux particuliers et aux entreprises : 19 000 emplois) ;
- ▶ une activité touristique représentant 9 000 emplois et 322 millions d'euros de chiffre d'affaires.



LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

La stratégie du territoire s'articule autour de 3 axes stratégiques d'intervention :

- ▶ développer les activités existantes et exploiter de nouvelles opportunités (ex : création d'une plate-forme de commercialisation électronique de produits fermiers) ;
- ▶ améliorer les services de proximité (ex : système d'information des habitants, téléprocédures, outils TIC d'aides à la recherche d'emploi, télé-enseignement à distance, etc.) ;
- ▶ créer ou renforcer la mise en réseau des acteurs locaux ; (ex : outils intranet ou sites portails au service des réseaux d'appui économiques, facilitateurs des centres multiservices, acteurs culturels, etc.).

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

**STRUCTURE JURIDIQUE
PORTEUSE DU PROGRAMME**
Conseil des Elus du Pays Basque

SUPERFICIE
2 507 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)
Population : 69 049 hab.
Densité : 27,54 hab./km²
Evolution population 1990-1999 : +0,6%
Indice de jeunesse : 0,75

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)
Taux de chômage : 8,4%
Taux de chômage des femmes : 11,7%
Taux de chômage des jeunes : 5%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Territoire très vallonné situé entre mer et montagnes et bénéficiant d'un climat doux.

EXPERIENCES ANTERIEURES LEADER : - LEADER I ET LEADER II

LEADER I et LEADER II s'articulaient autour des projets suivants :

- ▶ développement économique, soutien aux petites entreprises, diversification des activités ;
- ▶ Développement de l'équipement culturel : centres culturels, médiathèques, etc.

AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA ZONE :

100% en Objectif 2 ; 100% en PAT ; 84% en ZRR

NOMBRE DE COMMUNES LEADER+ : 134

Le programme est construit autour de 3 outils interdépendants :

- ▶ déploiement dans différents bourgs du Pays Basque Intérieur, d'espaces publics équipés pour l'initiation et l'utilisation des Nouvelles Technologies : les Cyber-bases ;
- ▶ mise en place d'une animation territoriale mobilisant tous les acteurs-ressources en matière de TIC ;
- ▶ appui aux projets spécifiques, individuels ou communautaires, portés par les acteurs locaux, à travers une procédure d'appels à projets.

Organisation du GAL

Le Comité de programmation est composé de 16 personnes représentant le secteur privé et les acteurs locaux :

- ▶ 3 chambres consulaires,
- ▶ diverses associations (producteurs fermiers, culturelle, ressources vidéo...),
- ▶ agence spécialisée TIC,
- ▶ représentant du secteur social,
- ▶ représentant du secteur du tourisme,
- ▶ entreprise informatique,
- ▶ secteur enseignant.

ainsi que de 10 élus :

- ▶ 1 conseiller régional,
- ▶ 4 conseillers généraux,
- ▶ 5 représentants d'EPCI.

CONTACT

GAL Pays Basque Intérieur FR-AQ02
4, allées de Platanes - 64104 Bayonne Cédex
Tél. : 05 59 46 51 01
Fax : 05 59 46 50 87
Web : www.lurraldea.net

Président/e : LAMASSOURE Alain
Coordinateur/trice, Directeur/trice :
IRIART Jean Claude
Animateur/trice : EYHERABIDE Estebe
eyherabide@cg64.fr
Gestionnaire : DOILLET Marie-Pierre

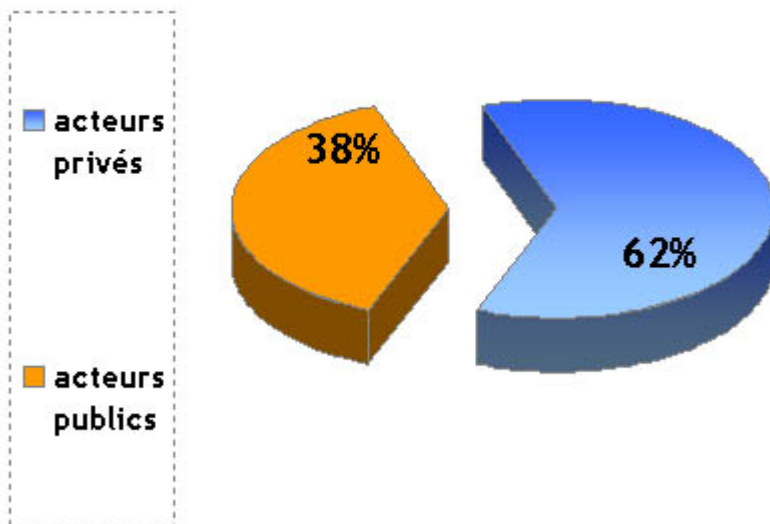
LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français, Espagnol,
Comprises : Français, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONAL :

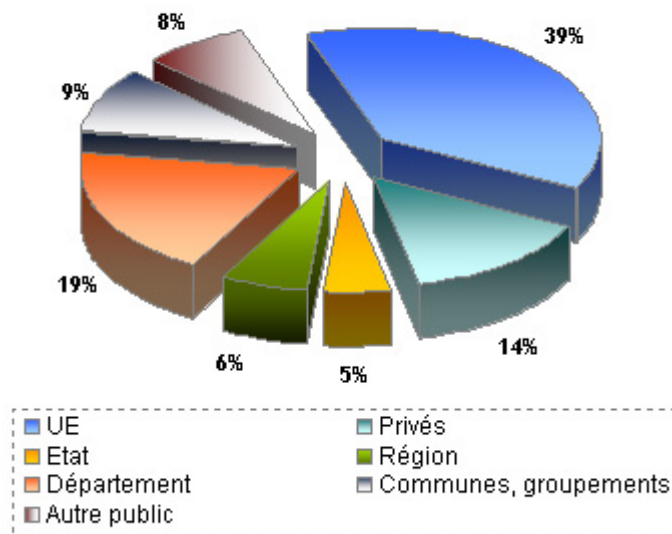
Nom : MATHA
Prenom : Jacqueline
Tel : 05 63 49 33 09
Fax : 05 63 49 31 83
Mail : matha@enstimac.fr

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation : 0,8 poste ETP ; Gestionnaire : 1 poste ETP.

Répartition des montants prévus par type de financeur



Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Réseau EPN	464 969	1 463 509
Dispositif d'animation territoriale	419 235	838 470
Appels à projets	297 276	990 919
Coordination GAL	147 686	295 732
Gestion GAL	147 876	295 752
Evaluation	12 958	25 916
TOTAL	1 490 000	3 910 298

Coopération interterritoriale

Un projet sur le thème SIG (Système d'Information Géographique) avec 3 autres GAL (Gapençais-Buech-Durance, Pays du Trégor-Goëlo et Pays de Guéret) est en cours de dépôt pour validation.

Coopération transnationale

Deux autres projets de coopération transnationale sont en cours d'élaboration avec l'aide de PQA :

- ▶ "L'Art Aurignacien" avec un GAL Allemand,
- ▶ "Expérimentation accès haut débit" avec GAL Euskadi (Espagne).

Dispositif prévu de suivi et évaluation

Le GAL envisage de faire appel à un prestataire externe.

LE TERRITOIRE :

Petit mais dynamique !

► Une activité agricole de premier plan à plusieurs niveaux. Sur le plan économique, l'agriculture du pays se caractérise par certaines spécialités (semences), sa qualité, sa valeur ajoutée, la notoriété commerciale de certains de ses produits (AOC Buzet et Armagnac, melon, etc.), l'organisation des filières. Au regard de l'emploi, la population agricole représente 18,1% de la population active totale en 2000. Malgré un léger tassement (21,5 % en 1990), cette part demeure élevée, notamment sur les secteurs les plus agricoles (Francescas, Mézin). Au niveau départemental, elle ne représente que 12%. En équivalent plein temps, le secteur agricole du Pays d'Albret emploie 2776 personnes en 2000. A un niveau spatial et paysager, le rôle de l'agriculture dans l'utilisation et la valorisation de l'espace est déterminant, à l'exception notable de la forêt landaise où elle n'apparaît que sous forme de clairières. En terme d'occupation de l'espace, l'agriculture demeure prépondérante (SAU représente 38% de la superficie du Pays d'Albret).

► Les productions dominantes du Pays d'Albret : la céréaliculture au détriment des fruits et légumes, les semences (spécialisation notamment dans les semences de betteraves mais aussi de tournesol, maïs, sorgho, semences potagères...), la viticulture (AOC Buzet et Armagnac Ténarèze), les fruits et légumes (melons, asperges, etc.).

► Des activités industrielles liées aux productions locales : le tissu d'activités du secteur secondaire représente en Albret 300 entreprises industrielles employant environ 2 300 salariés, auxquelles s'ajoutent quelque 750 entreprises artisanales. Traditionnellement, l'activité industrielle du Pays d'Albret est partagée entre des activités de transformation liées aux productions primaires locales et des activités de type biens d'équipement ou produits semi-finis : des entreprises de l'agro-alimentaire (traitement et conditionnement de semences, transformation de produits d'élevage), des activités liées au bois dans la forêt landaise (scieries, parqueteries, sur Casteljaloux, Durance, Houeillès,...), des entreprises de verrerie (dont la Verrerie de Vianne, qui emploie aujourd'hui environ 270 salariés et est de loin la plus importante). A ces activités industrielles liées aux productions primaires locales s'ajoute par ailleurs un tissu de P.M.E. spécialisées dans la mécanique (Nérac et Lavardac) et le travail des métaux. Le tissu industriel se concentre principalement dans 3 pôles : Nérac, Casteljaloux et le binôme Lavardac-Vianne.

► Une économie à dominante de petites entreprises : le Pays d'Albret est avant tout un pays de petites entreprises et c'est précisément en milieu rural que le tissu artisanal, même s'il est peu dense, assure d'une certaine manière et en terme d'activités, le relais des P.M.E. des centres locaux. Le Pays d'Albret présente une certaine diversité locale de l'activité artisanale : au-delà des secteurs "classiques" bien représentés (bâtiment, alimentation, réparation, services divers), on note aussi le maintien de quelques entreprises de transformation du liège, la présence d'un certain nombre de conserveurs de gras qui sont pour partie intégrés dans l'Association pour la valorisation des produits locaux du Pays d'Albret et le développement progressif de l'artisanat d'art.

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

STRUCTURE JURIDIQUE PORTEUSE DU PROGRAMME

Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Pays d'Albret Porte de Gascogne

SUPERFICIE

1400,3 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)

Population : 36 981 hab.

Densité : 26, hab. /km²

Evolution population 1990-1999 : -1,24%

Indice de jeunesse : 0,65

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)

Taux de chômage : 12,6%

Taux de chômage des femmes : 16%

Taux de chômage des jeunes : 5,6%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Situé au sud-ouest du Lot-et-Garonne, le territoire du pays d'Albret se présente comme un espace diversifié. Du nord au sud, passage de la Vallée et des Terrasses de la Garonne à Damazan aux collines de la Ténarèze et d'est en ouest, du Bruilhois à la Forêt Landaise. La diversité des milieux peut être considérée comme un atout, tant au point de vue de la qualité de vie que de l'attraction de flux touristiques.

AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA ZONE :

100% en Objectif 2 ; 100% en PAT ; 100% en ZRR



Pont Vieux de Nérac

**NOMBRE DE COMMUNES
LEADER+ : 58**

CONTACT

GAL Pays d'Albret FR-AQ03
Centre Haussmann, Place Aristide Briand - 47
600 Nerac
Tél. : 05 53 97 43 80
Fax : 05 53 97 43 81
Web :

Président/e : CHAZALLON Gabriel
Coordinateur/trice, Directeur/trice :
CHIESA Patrice pays-albret@wanadoo.fr
Animateur/trice :
Gestionnaire :

LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français,
Comprises : Français, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONAL :

Nom : MATHA
Prenom : Jacqueline
Tel : 05 63 49 33 09
Fax : 05 63 49 31 83
Mail : matha@enstimac.fr

LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

Pour répondre à l'objectif du territoire "amélioration de la qualité et du cadre de vie", le Pays d'Albret a organisé sa réflexion autour de trois axes essentiels :

► 1. maintenir les jeunes dans le territoire (conditions de vie sociale) et plus principalement au niveau de l'emploi. Les perspectives d'emploi modestes du territoire entraînent inévitablement l'exode des jeunes et de fait le vieillissement de la population. Le fait que les jeunes, de quelque horizon qu'ils soient, ne s'intéressent pas ou peu à leur environnement laisse par ailleurs entrevoir les manques ou lacunes qui existent sur le Pays d'Albret en matière de citoyenneté, de reconnaissance de l'identité locale et d'implication locale des adultes.

► 2. favoriser l'accueil des populations : la capacité d'accueil de nouvelles populations pose également la question de l'attractivité du territoire : d'une part, la capacité que peut avoir le territoire à attirer de nouveaux habitants, d'autre part, la capacité du territoire à maintenir son niveau de population, notamment les jeunes, de par les avantages qu'il peut offrir. Cette attractivité se décline autour de deux thèmes : l'habitat et les services. Les constats, liés aux problématiques du logement et des services doivent être associés aux souhaits et besoins des populations locales en matière d'organisation des services par leur proximité et/ou par leur accessibilité de la même manière qu'ils aspirent à l'accès à un habitat de "qualité" dans un environnement protégé.

► 3. renforcer les liens avec les entreprises du territoire, sur lesquelles reposent effectivement le maintien de la population active, l'atténuation du phénomène d'exode des jeunes et l'accueil de nouvelles populations. Afin de répondre à cette attente forte du territoire, le Pays d'Albret souhaite s'engager dans une démarche partenariale unissant le monde des entreprises, les collectivités locales et la population. L'objectif sera de favoriser toutes initiatives qui viseront à rapprocher par des actions concrètes, la population en recherche d'emploi (notamment les jeunes et les entreprises).

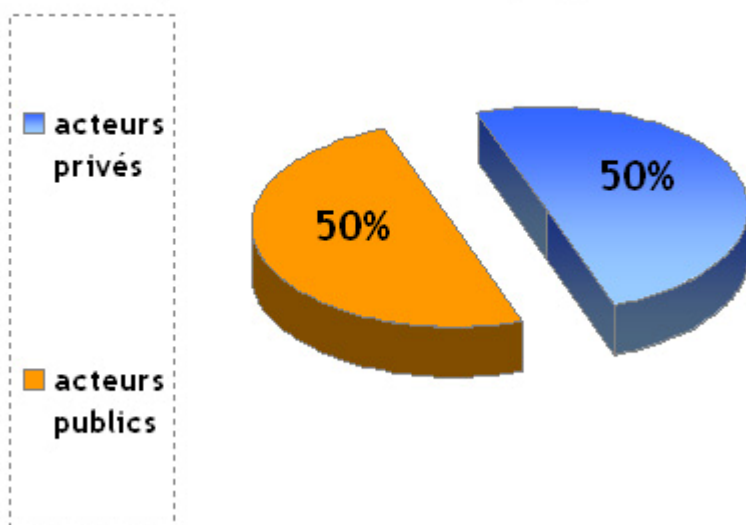
Organisation du GAL

Le Comité de Programmation, composé de 26 membres, rassemble des structures et des personnes (société civile) mobilisées dès le départ dans la démarche LEADER+. Réuni une fois par trimestre, ce Comité a la charge de programmer les opérations instruites préalablement par l'équipe d'animation du programme. La sélection des opérations se fait au regard de plusieurs critères :

- l'éligibilité au programme LEADER+ (situation géographique du maître d'ouvrage, nature des dépenses, etc.) ;
- l'opportunité du projet par rapport aux objectifs du programme et de la sous-mesure concernée ;
- la solidité financière et technique du maître d'ouvrage et du dossier en tant que tel afin d'assurer une réalisation rapide de l'opération.

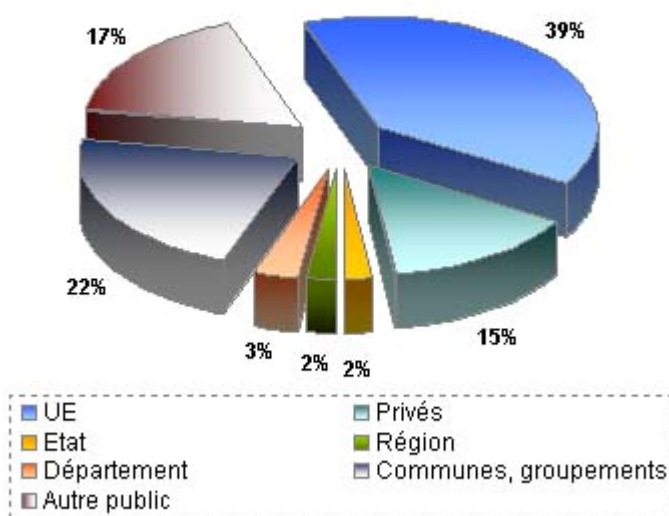
Il est à noter que la priorité est donnée aux actions à maîtrise d'ouvrage intercommunale ou de portée collective et territoriale.

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation : 1 poste à plein temps ; Gestion : 1 poste à plein temps.

Répartition des montants prévus par type de financeur



Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Développer une culture commune et la citoyenneté	225 400	450 576
Développer des espaces d'expression	160 800	328 083
Se loger en Albret	189 200	945 185
Favoriser la mobilité des populations, des services et de l'information	233 400	613 740
Améliorer le cadre de vie et l'environnement	141 100	282 030
Renforcer les compétences	80 000	190 225
Développer un réseau d'espaces formation	63 800	167 695
Animation du programme	141 000	282 000
Gestion du programme	141 000	282 000
Suivi et évaluation du programme	34 300	68 600
TOTAL	1 410 000	3 610 134

Coopération interterritoriale

En décembre 04, rien n'a été engagé en matière de coopération interterritoriale.

Coopération transnationale

Deux pistes de coopération émergent.

En novembre 04, un déplacement a été réalisé à Mésotur (Hongrie) afin de rencontrer les responsables locaux et essayer de définir conjointement un projet de coopération.

Par ailleurs, un projet relatif à la création d'un centre de loisirs pour personnes âgées va être élaboré en début d'année 2005, avec l'appui de PQA.

Ces pistes de coopération seront co-construites avec PQA, les porteurs de projet et l'animateur du GAL début 2005.

Dispositif prévu de suivi et évaluation

L'évaluation est une occasion de répondre à la volonté du Pays de connaître les enjeux socio-économiques du territoire et de les faire partager. De plus en plus d'acteurs locaux cherchent à développer une fonction d'observation pour mieux comprendre les évolutions de leur territoire et suivre l'effet des politiques qu'ils ont élaborées. La fonction d'observation devra être une aide à la décision collective. Aussi, la fonction d'observation locale devra pouvoir :

- ▶ faciliter et initier la concertation ;
- ▶ produire pour l'ensemble du partenariat local ;
- ▶ participer à la production des enjeux ;
- ▶ capitaliser la connaissance du territoire ;
- ▶ rendre la connaissance locale opérante.

La mise en oeuvre d'une fonction d'observation sur le territoire du pays d'Albret impliquera donc :

- ▶ l'animation d'une concertation avec les porteurs d'outils d'observation et les dépositaires de données socio-économiques indispensables à l'élaboration des indicateurs ;
- ▶ la définition des thématiques et des échelles d'observation ;
- ▶ la définition des indicateurs et des processus de collecte impliquant les niveaux les plus proches des bénéficiaires des actions. Le territoire a une volonté de suivre les opérations menées sur le territoire dans le cadre du programme LEADER+, d'assurer un suivi des engagements des actions par public ou par thématique et de mesurer les impacts mesurables par échelle de territoire : commune, canton, pays. Des croisements entre zones de couverture des actions et données socio-économiques disponibles pourront être extraites de l'outil.



LE TERRITOIRE :

Le Pays du Dropt est une zone essentiellement rurale. L'agriculture reste la première activité économique. Ses principales caractéristiques sont :

- ▶ une grande diversité des productions, travaillées en polyculture (pruneaux, vins, noisettes, élevage sur les coteaux, fruits, maraîchage, céréales, tabacs dans la plaine). Elles sont néanmoins concurrencées par les cultures spécialisées ;

- ▶ des exploitations qui gardent encore une taille familiale mais qui ont tendance à augmenter. Le développement du tourisme constitue une source importante de diversification de l'activité des exploitations. Ainsi, on comptabilisait en 2000 près de 4 700 lits marchands sur le territoire dont les deux tiers étaient situés sur les cantons de Duras et de Villérial. Le Pays est en cours de structuration générale.

Il s'appuie sur les savoir-faire des offices de tourisme afin de développer une réelle politique d'accueil et de promotion touristique sur le Dropt, à travers la création d'un office de tourisme de Pays. Le secteur artisanal comporte 609 entreprises. Il est très présent sur le territoire, notamment dans le domaine du bâtiment. Il est composé essentiellement de très petites entreprises et son devenir est étroitement lié à l'activité agricole. Le Pays du Dropt ne possède quasiment aucune industrie (2,3% des entreprises inscrites au registre du commerce et de l'industrie).

Le seul secteur industriel concernait l'industrie du cuir et de la chaussure. Il s'est développé au cours du siècle dernier sur la commune de Miramont-de-Guyenne. Or, le déclin total de ce secteur d'activité dans les années 1980 a profondément marqué la commune et ses environs. Celle-ci a dû racheter de nombreuses friches industrielles et les réaménager progressivement afin d'y accueillir de nouvelles activités économiques.

Le secteur des services comprend 150 entreprises dont le tiers concerne le domaine du tourisme (hôtellerie et restauration). Les commerces de gros (vente de céréales et aliments pour bétail, boisson, fruits et légumes) sont les plus représentés (25%), notamment dans le secteur de Miramont de Guyenne et de Duras. Les commerces de détail alimentaires sont encore bien représentés (près de 20% des commerces du territoire) et sont assez uniformément répartis sur chaque canton.



Produits du terroir

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

STRUCTURE JURIDIQUE PORTEUSE DU PROGRAMME
 Syndicat Mixte

SUPERFICIE
 899,6 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)
Population : 26 378 hab.
Densité : 29,32 hab. /km²
Evolution population 1990-1999 : -2,13%
Indice de jeunesse : 0,57

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)
Taux de chômage : 13,4%
Taux de chômage des femmes : 17,2%
Taux de chômage des jeunes : 5,6%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Territoire situé au Nord du département du Lot-et-Garonne, regroupant 67 communes sur 5 cantons : Duras, Lauzun, Seyches, Castillonnès et Villérial, pour une population de près de 26 500 habitants. Territoire rural dont le pôle urbain (Miramont-de-Guyenne) compte 3 500 habitants, bordant deux autres départements d'Aquitaine : la Gironde et la Dordogne. Le Pays du Dropt est intégré dans une entité géographique forte dénommée "Vallée du Dropt" et structurée par la rivière du Dropt en plaines et coteaux avec de nombreux affluents et des collines douces. Son Paysage est varié par la diversité des activités agricoles (prunes, vignes, maraîchage, céréales, élevage, etc.).

EXPERIENCES ANTERIEURES LEADER :
- LEADER I ET LEADER II

AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA ZONE :
 100% en Objectif 2 ; 100% en PAT ; 77% en ZRR.

NOMBRE DE COMMUNES LEADER+ : 67

LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

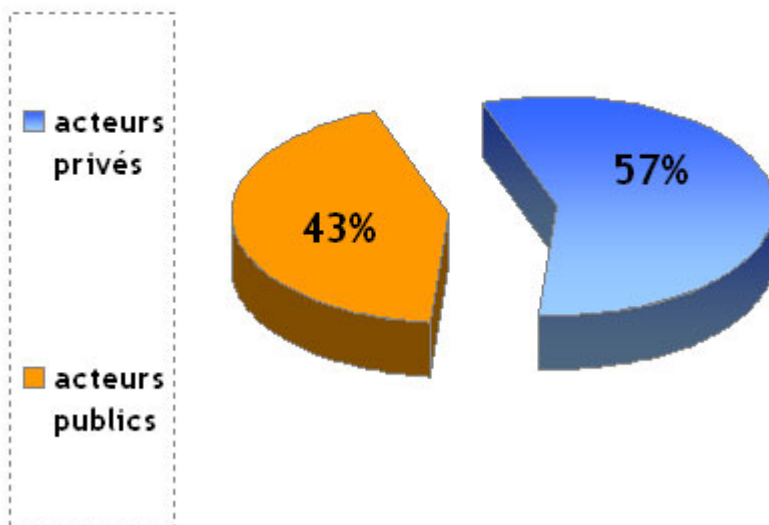
Le GAL se propose de valoriser les produits locaux par le goût. Trois axes majeurs :

- ▶ création d'un réseau de professionnels pour la promotion du goût ;
- ▶ sensibilisation des consommateurs au goût ;
- ▶ promotion des produits locaux.

Organisation du GAL

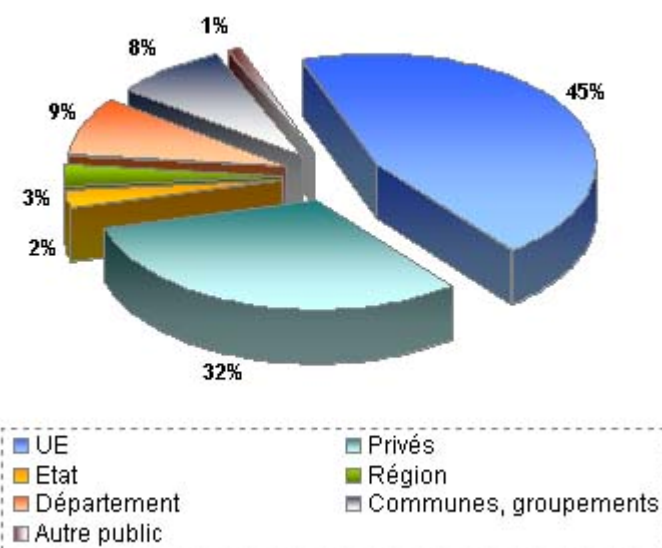
Le Comité de programmation est composé de 44 membres qui font partie du Conseil de développement du Pays du Dropt. L'organisation de réunion technique est préalable aux Comités de programmation.

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation et coordination : 1 ETP ; Secrétariat et gestion : 0,5 ETP.

Répartition des montants prévus par type de financeur



CONTACT

GAL Pays de Dropt FR-AQ04
1 rue Pasteur BP 76 - 47800 Miramont de Guyenne

Tél. : 05 53 93 91 55

Fax : 05 53 94 70 04

Web :

Président/e : BERNY Guy

Coordinateur/trice, Directeur/trice :

Animateur/trice : LE LANNIC Gaëlle

paysdudropt@wanadoo.fr

Gestionnaire :

LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français,

Comprises : Français, Anglais, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONAL :

Nom : MATHA

Prenom : Jacqueline

Tel : 05 63 49 33 09

Fax : 05 63 49 31 83

Mail : matha@enstimac.fr

Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Promotion des produits locaux	150 000	300 000
Création d'un réseau de sites promouvant le goût, la gastronomie et les produits locaux	250 000	600 000
Actions de sensibilisation des consommateurs	230 000	460 000
Approvisionnement des structures de restauration locales	140 000	350 000
Soutien des marchés locaux	125 000	250 000
Elaboration d'une offre touristique	135 000	350 000
Commercialisation en commun des produits locaux	57 500	170 000
Assistance technique – Animation et suivi technique	137 500	275 000
Assistance technique – Gestion	137 400	275 000
Evaluation	7 500	15 000
TOTAL	1 369 900	3 045 000

Coopération interterritoriale

En décembre 2004, rien n'a encore été prévu en matière de coopération interterritoriale.

Coopération transnationale

Une idée de coopération sur le thème de la viticulture et/ou de l'oenotourisme a été avancée.

Dispositif prévu de suivi et évaluation

L'évaluation sera faite par un prestataire extérieur.

LE TERRITOIRE :

Le territoire du Périgord Vert se caractérise par :

- ▶ une légère présence de l'industrie (agroalimentaire et transformation du bois) ;
- ▶ un secteur du BTP bien implanté ;
- ▶ une forte présence de l'artisanat et du commerce ;
- ▶ une agriculture importante dominée par l'élevage ;
- ▶ un secteur des services très développé ;
- ▶ le développement des emplois dans le secteur social.

LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

La stratégie du territoire s'articule autour de la volonté de contribuer au développement du Périgord Vert en améliorant les services offerts à deux catégories de population :

- ▶ les jeunes, dont la qualité de vie doit être améliorée. Les initiatives doivent porter en particulier sur les structures et services d'accueil et de loisirs pour les enfants et les adolescents mais également sur la richesse et la diversité de l'animation culturelle ;
- ▶ les femmes, qui souffrent d'un taux de chômage supérieur à la moyenne. Il s'agira de faciliter leur accès à l'emploi et de soutenir leurs initiatives économiques et sociales.

Organisation du GAL

Le GAL est composé de la façon suivante :

- ▶ 15 Conseillers généraux (8 titulaires 7 suppléants) ;
- ▶ 5 partenaires publics ;
- ▶ 14 partenaires privés ;
- ▶ 7 voix consultatives ;

Le Comité de programmation a lieu trimestriellement depuis juillet 2002. Il est l'occasion d'y soumettre les projets émergents (projets en cours d'élaboration sur lesquels le GAL donne un avis) et les projets à programmer (projets définitifs soumis à la décision du GAL : accepté, sous réserve, refusé, ajourné).

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

**STRUCTURE JURIDIQUE
PORTEUSE DU PROGRAMME**
Pays Périgord Vert

SUPERFICIE
3 169,4 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)
Population : 83 899 hab.
Densité : 26,47 hab./km²
Evolution population 1990-1999 : -2,72%
Indice de jeunesse : 0,51

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)
Taux de chômage : 11,8%
Taux de chômage des femmes : 15,8%
Taux de chômage des jeunes : 5,2%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Territoire dominé par les forêts et les pâtures, sillonné d'un vaste réseau de cours d'eau. Zone collinéaire à cheval sur le Massif Central et le bassin sédimentaire aquitain.

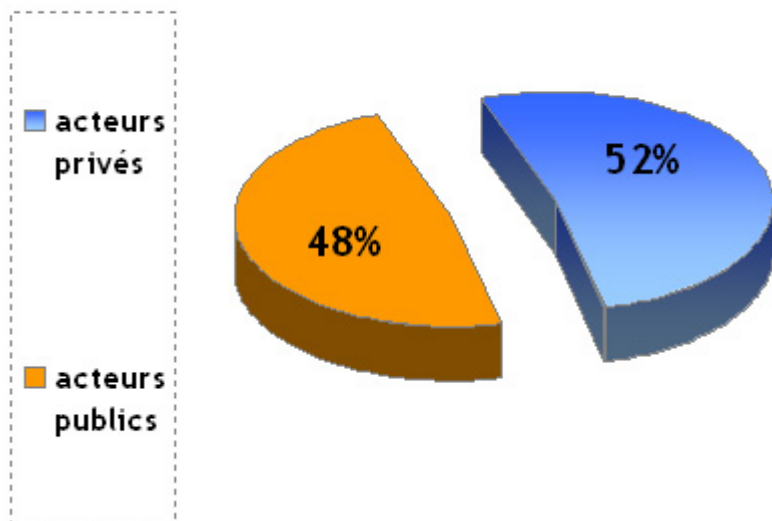
**EXPERIENCES ANTERIEURES
LEADER :**
- LEADER II

Public cible : les jeunes. Thématiques : la culture et le tourisme.

**AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA
ZONE :**
100% en Objectif 2 ; 100% en PAT ; 76% en ZRR.

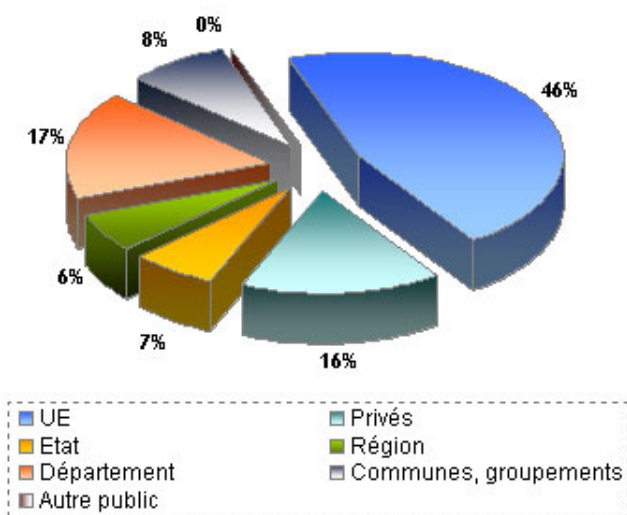
**NOMBRE DE COMMUNES
LEADER+ :** 174
LISTE DES COMMUNES : Liste complète

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation, Coordination : 1 TP ; Gestion : 2 TP.

Répartition des montants prévus par type de financeur



CONTACT

GAL Périgord Vert FR-AQ06
9, place Docteur Duvignaud - 24 310
Brantôme
Tél. : 05 53 06 37 72
Fax : 05 53 06 39 43
Web : www.perigord.tm.fr/leader/accueil.htm

Président/e : DEBET Michel
Coordinateur/trice, Directeur/trice :
VALLES Valérie leader.hp@perigord.tm.fr
Animateur/trice : VALLES Valérie
leader.hp@perigord.tm.fr
Gestionnaire : MARTY-BOUY Stéphanie
MARIAUD Marie-Cécile

LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français, Anglais, Espagnol,
Comprises : Français, Anglais, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONNAL :

Nom : MATHA
Prenom : Jacqueline
Tel : 05 63 49 33 09
Fax : 05 63 49 31 83
Mail : matha@enstimac.fr

Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Développer les lieux d'accueil de jeunes	254 000	635 000
Créer un réseau d'animation en faveur des jeunes	288 500	641 111
Encourager les manifestations et événements s'adressant à la jeunesse	96 000	240 000
Construire des réseaux de solidarité féminine	234 000	520 000
Encourager la participation des femmes à la vie économique locale	215 000	430 000
Sensibiliser les acteurs économiques au potentiel de développement porté par les femmes	22 500	45 000
Organiser la formation-développement en Périgord Vert	213 000	426 000
Assistance Technique / Animation	134 750	269 500
Assistance Technique / Gestion	134 750	269 500
Assistance Technique / Evaluation	30 500	61 000
TOTAL	1 623 000	3 537 111

Coopération interterritoriale

Plusieurs pistes sont avancées dont un projet autour de la valorisation de la Langue occitane avec les GALs Porte de Gascogne, Midi-Quercy et Armagnac. Il est en cours d'élaboration avec les partenaires français et PQA.

Coopération transnationale

Quatre projets ont été élaborés cet automne 2005, avec l'appui-conseil de PQA. Ils sont en voie de dépôt pour validation.

- « **Elaboration d'un manuel méthodologique pour la mise en oeuvre d'une politique éducative et culturelle territoriale** » avec des territoires français, libanais et tunisien.

- « **L'éco- construction, comme outil d'échange et de développement des territoires ruraux** » avec des territoires français, polonais, italien et espagnol

Les objectifs de ce projet sont la création d'un site internet commun permettant la diffusion de pratiques, expériences et la réalisation d'un chantier-école impliquant des stagiaires de chaque territoire impliqué.

- « **La valorisation du territoire par et pour les jeunes** » avec l'Irlande

Les objectifs sont de visualiser la vie de ces jeunes sur leur territoire et de décliner ces réalités avec une attention sur les métiers de leur région, et ce, via la réalisation en commun d'un DVD.

- « **Solidarités féminines pour la valorisation des produits du terroir** », avec la Grèce.

Trois actions seront développées :

- . Mise en place d'actions communes de communication et de commercialisation
- . Conception et réalisation communes d'outils pédagogiques
- . Création d'un réseau franco-grec de femmes productrices, transformatrices et restauratrices.

Dispositif prévu de suivi et évaluation

Une évaluation à mi-parcours a été réalisée sur quatre semaines entre décembre 2003 et mars 2004. Elle a été effectuée par quatre étudiants stagiaires de l'ENITA de Clermont Ferrand. Elle a consisté en :

- ▶ la rédaction d'un questionnaire avec l'animatrice à destination du GAL et des porteurs de projets ;
- ▶ la restitution de l'évaluation le 23 mars 2004. Le rapport est désormais diffusé sur le site internet.



LE TERRITOIRE :

Le Pays du Grand Bergeracois constitue un territoire cohérent en tant que véritable bassin d'habitat organisé autour d'une aire urbaine attractive : Bergerac.

Parmi les activités économiques, l'agriculture occupe une place majeure.

La viticulture (appellation Bergerac) s'y distingue, aux côtés d'autres productions de qualité. Les circuits courts offrent des perspectives de développement intéressantes. Pour l'artisanat, bien représenté, l'enjeu est celui de la transmission des entreprises et des savoir-faire.

Le tissu industriel est diversifié bien qu'en déclin.

Le Bergeracois dispose d'un potentiel touristique important encore insuffisamment exploité. Le patrimoine y est riche, tant historique (bastides, châteaux, villages médiévaux, etc.) que naturel (rivière Dordogne, massifs forestiers).

Dans le domaine culturel, le territoire peut compter sur des acteurs nombreux et dynamiques. Leur mise en réseau constitue l'enjeu fort pour une offre culturelle renforcée, équilibrée et accessible.



Bastide d'Eymet

LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

Le programme Leader + doit répondre à des enjeux stratégiques forts pour le Pays que sont l'instauration d'une véritable dynamique des acteurs locaux et la construction d'une image forte du territoire. Il a pour objectifs de :

- ▶ fédérer les initiatives locales autour de trois atouts vecteurs de développement : patrimoine, culture, savoir-faire ;
- ▶ créer et animer des réseaux afin d'accroître et de favoriser la valorisation des ressources naturelles et culturelles ;
- ▶ faciliter la création d'emplois, notamment en direction des femmes et des jeunes et liés aux ressources naturelles et culturelles.

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

**STRUCTURE JURIDIQUE
PORTEUSE DU PROGRAMME**
Association Pays du Grand Bergeracois

SUPERFICIE
2 088 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)
Population : 103 105 hab.
Densité : 49,38
Evolution population 1990-1999 : +1,01%
Indice de jeunesse : 0,69

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)
Taux de chômage : 14,4%
Taux de chômage des femmes : 17,9%
Taux de chômage des jeunes : 18,3%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Territoire caractérisé par un paysage de vignes à l'Ouest et dans le Sud-Ouest et par un plateau céréalier au sud. Le Grand Bergeracois est marqué par la rivière de la Dordogne, définissant deux ensembles :

- ▶ la vallée, peuplée, aux paysages ouverts ;
- ▶ les coteaux, plutôt boisés et traversés par des cours d'eau.

**EXPERIENCES ANTERIEURES
LEADER :**
- LEADER II (PARTIELLEMENT)

Deux programmes LEADER II regroupant 50 communes du territoire.

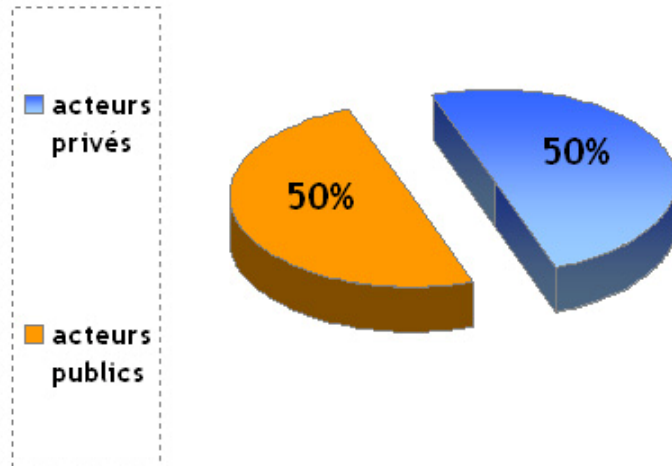
**AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA
ZONE :**
70,4% en Objectif 2 ; 100% en PAT ; 52,8% en ZRR

**NOMBRE DE COMMUNES
LEADER+ :** 159
Liste des COMMUNES : Liste complète

Organisation du GAL

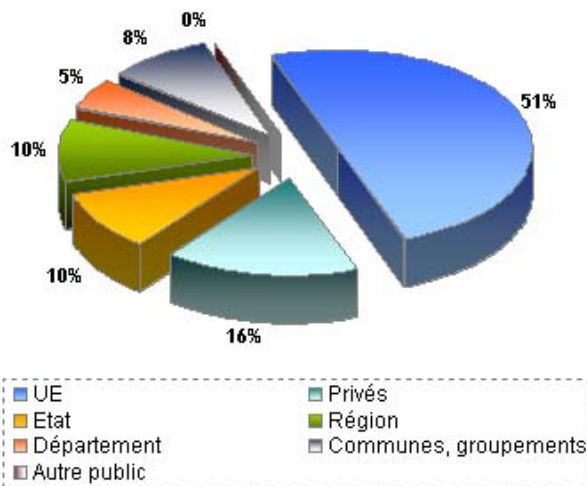
Le GAL est constitué de 48 membres issus des instances du Pays (pour moitié de l'assemblée générale des communes et Communautés de communes du Pays et pour moitié du Conseil de développement). Le Comité de programmation rassemble ces 48 membres : 24 titulaires, 24 suppléants. Le Comité de programmation se réunit environ tous les trois mois. Il s'est doté dès le départ d'un règlement intérieur définissant des critères de sélection des dossiers.

Composition du Comité de programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation : 1,5 poste ; Gestion : un poste à temps partiel.

Répartition des montants prévus par type de financeur



CONTACT

GAL Pays du Grand Bergeracois FR-AQ07
43 Bd Maine de Biran - 24 100 Bergerac
Tél. : 05 53 27 30 18
Fax : 05 53 27 30 30
Web : www.pays-de-bergerac.com

Président/e : FOURCAUD Serge
Coordinateur/trice, Directeur/trice : HUON Youenn yhuon@pays-de-bergerac.com
Animateur/trice : HUON Youenn leaderplus@pays-de-bergerac.com
Gestionnaire : ARNAUD Solange sarnaud@pays-de-bergerac.com

LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français, Espagnol,
Comprises : Français, Espagnol,

COORDINATEUR INTERREGIONNAL :

Nom : MATHA
Prenom : Jacqueline
Tel : 05 63 49 33 09
Fax : 05 63 49 31 83
Mail : matha@enstimac.fr

Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
1-1 Mieux connaître les ressources naturelles et culturelles	100 000	200 000
1-2 Recensement des personnes ressources	12 500	25 000
1-3 Faire connaître les ressources naturelles et culturelles	200 000	400 000
2- Formation - Professionnalisation	93 100	186 200
3-1 Soutien aux projets économiques et touristiques	200 000	400 000
3-2 Soutien aux projets de préservation, restauration et gestion des sites naturels	200 000	400 000
3-3 Soutien à la création d'événements culturels	200 000	400 000
3-4 Création ou développement de structures	150 000	300 000

favorisant la diffusion de pratiques culturelles

4-1 Equipe d'animation	144 450	288 900
4-2 Gestion	129 450	258 900
4-3 Evaluation	15 000	30 000
TOTAL	1 444 500	2 889 000

Coopération interterritoriale

En décembre 2004, rien n'a été encore engagé en matière de coopération interterritoriale.

Coopération transnationale

Des contacts ont été pris avec un GAL PRODER espagnol, suivis d'une première rencontre. Le projet a pour thème général le développement d'une identité touristique et culturelle à partir des éléments du patrimoine historique. Le projet sera défini précisément tout début 2005 avec l'aide de PQA.

Par ailleurs, un projet sur la valorisation des ressources locales par les femmes avec des territoires polonais et français est en cours d'élaboration avec l'appui de PQA

Dispositif prévu de suivi et évaluation

Un dispositif de suivi et une auto-évaluation intermédiaire sont prévus, ainsi qu'une évaluation finale.

LE TERRITOIRE :

Le territoire se caractérise par :

- ▶ la présence du plus grand Estuaire d'Europe, le moins industrialisé ;
- ▶ une frontière naturelle entre deux Départements (Charente-Maritime et Gironde) et deux Régions (Poitou-Charentes et Aquitaine), aux portes de l'Atlantique. Le territoire constitue une unité géographique remarquable et complexe.

Les différents diagnostics réalisés ont montré :

- sur le plan économique, les populations les plus touchées par le chômage et l'exclusion sur cette zone sont les femmes (58% des demandeurs d'emplois et 20% de la population active) et les jeunes (20% des demandeurs d'emplois), dans des proportions plus fortes comparativement à la moyenne départementale. Une frange de la population reste donc en marge. Le phénomène de saisonnalité induit une forte distorsion tant sur les chiffres de l'offre que sur ceux de la demande d'emploi et par la même introduit une précarité de l'emploi agricole. De plus, la population est peu qualifiée (80% des demandeurs d'emploi ont un niveau inférieur ou égal au niveau 5 : BEPC/CAP/BEP).

- le secteur industriel reste sous-représenté (absence de tradition industrielle, un contexte régional globalement sous industrialisé, un relatif enclavement lié à des infrastructures routières et ferroviaires peu adaptées, une activité portuaire enclavée) comparativement à l'activité agricole, prépondérante (environ 26% des actifs) ;

- le secteur touristique est identifié par les deux rives et les deux départements comme un potentiel économique fort restant à développer (d'une manière générale, le produit touristique "Estuaire" souffre d'un manque d'identification en tant que destination, du manque d'hébergement et du manque de structuration) ;

- sur le plan environnemental, l'estuaire est un milieu remarquable et encore préservé des grandes pollutions industrielles, même si quelques interrogations demeurent, relatives à la qualité des eaux ;

- le patrimoine culturel de l'Estuaire est très important mais il mérite d'être mieux valorisé et mieux connu. La valorisation des ressources naturelles et culturelles constitue pour l'ensemble des acteurs locaux un des principaux moyens pour permettre un développement économique respectueux des équilibres sociaux et environnementaux.



Photo : Folléa/Biotope

ETAT MEMBRE : FRANCE
INTERREGION : C+SOLEADER
REGION : Aquitaine

STRUCTURE JURIDIQUE PORTEUSE DU PROGRAMME

Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde

SUPERFICIE

1 543,3 km²

DEMOGRAPHIE (RGP 1999)

Population : 100 396 hab.

Densité : 65,44 hab. /km²

Evolution population 1990-1999 :

+2,53%

Indice de jeunesse : 0,89

ECONOMIE ET EMPLOI (1999)

Taux de chômage : 14,8%

Taux de chômage des femmes : 19,1%

Taux de chômage des jeunes : 5,6%

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Estuaire de la Gironde, le plus vaste et le mieux préservé des grands estuaires européens : 75 km de long et 12 km de large. Estuaire s'étendant du Bec d'Ambès, où se rejoignent la Dordogne et la Garonne, à l'océan Atlantique, entre la Pointe du Verdon et Royan. A cheval sur les Départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, espace naturel étant un lieu d'exception où la nature préservée lui donne son caractère sauvage et offre toute une mosaïque de paysages : îles énigmatiques, marais, côtes plantées de vignobles, vasières et falaises. Au-delà d'une faune et d'une flore remarquables, Estuaire possédant aussi, grâce aux alluvions et aux conditions climatiques, des terroirs de qualité permettant des productions d'une richesse et d'une diversité incomparable : vins, poissons, gibiers, agneau, boeuf, asperges, melons, friandises.

EXPERIENCES ANTERIEURES

LEADER :

- LEADER II

AUTRE(S) DISPOSITIF(S) SUR LA ZONE :

53% en Objectif 2 ; 98% en PAT ; 11% en ZRR.

LE PROGRAMME LEADER+

Stratégie LEADER+

La stratégie territoriale retenue au titre de LEADER+ est la valorisation des ressources naturelles et culturelles. Cette politique a été soutenue par le CIADT et est inscrite dans l'objectif 2. De ce fait, il a été envisagé que LEADER+ puisse être le moyen pour accentuer la prise en compte des publics cibles jeunes et femmes de manière à promouvoir un développement social équilibré du territoire. En parallèle, LEADER+ doit constituer les outils de sensibilisation à la valorisation des ressources du territoire et les outils communs de connaissance et d'aide à la gestion du territoire, à décliner ensuite plus localement à l'échelle des pays et des intercommunalités. Dans ce contexte, le GAL constitue une structure commune pouvant donner naissance à cette vision globale, notamment sur le plan de la stratégie environnementale et touristique, mais aussi sur le plan de la dynamique économique et sociale à mettre en œuvre.

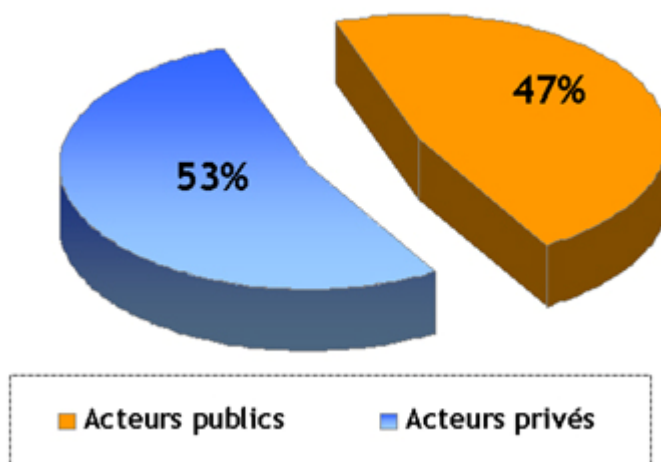
Organisation du GAL

Le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le développement Durable de l'Estuaire de la Gironde) est la structure porteuse du GAL Estuaire de la Gironde. Une convention bipartite GAL-CNASEA a été signée le 12 juin 2002. Tous les aspects de la gestion des actions relèvent du GAL.

- ▶ Une équipe d'animation est constituée afin de gérer administrativement le programme et d'assurer l'animation du programme ;
- ▶ des commissions techniques créées en décembre 2002 se réunissent systématiquement avant chaque Comité de programmation et en des lieux différents du territoire (15 jours à un mois avant le Comité de programmation). Lors de ces commissions, les maîtres d'ouvrage viennent présenter leurs projets (en cours d'instruction), ce qui permet de mieux faire connaître les dossiers sur lesquels les membres du Comité doivent ultérieurement statuer. Sont invités à assister à ces commissions les membres du Comité de programmation (privés et publics) intéressés ainsi que les différents services administratifs et techniques compétents (selon les projets présentés) pour donner un avis.

Le Comité de programmation doit se réunir une fois par trimestre. Environ un mois avant la réunion du Comité de programmation, des fiches de synthèses accompagnant les dossiers PRESAGE sont envoyées aux membres du Comité.

Composition du comité de Programmation



Les ressources humaines propres à LEADER+
Animation : 1 poste ETP (animatrice) et 0,25 ETP (Chef de projet) ; Gestion : 0,5 ETP (1 rédacteur) et 0,25 ETP (chef de projet) et 0,25 ETP (1 secrétaire)

NOMBRE DE COMMUNES

LEADER+ : 94

LISTE DES COMMUNES : [Liste complète](#)

CONTACT

GAL Estuaire de la Gironde FR-AQ05

9, cours du Port - 33 390 Blaye

Tél. : 05 57 42 28 76

Fax : 05 57 42 75 10

Web :

Président/e : MADRELLE Philippe

Coordinateur/trice, Directeur/trice :

BARON Jérôme smiddest@wanadoo.fr

Animateur/trice :

Gestionnaire : GUINAUDIE Valérie

smiddest.guinaudie@wanadoo.fr

LANGUES DE COMMUNICATION :

Parlées : Français,

Comprises : Anglais, Espagnol,

COORDINATEUR

INTERREGIONNAL :

Nom : MATHA

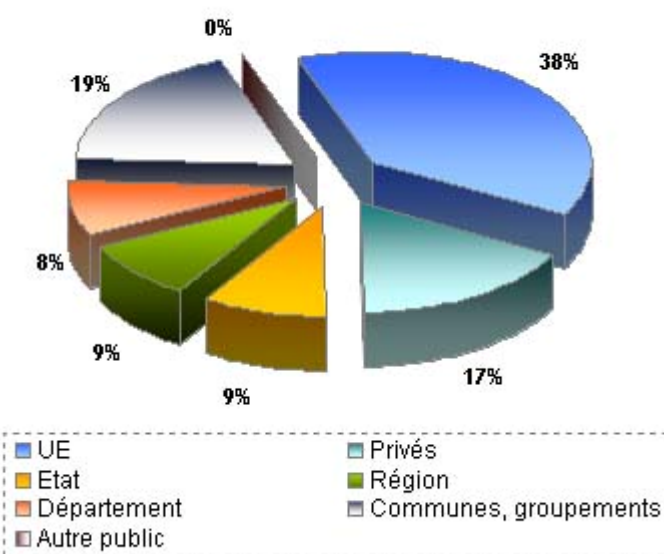
Prenom : Jacqueline

Tel : 05 63 49 33 09

Fax : 05 63 49 31 83

Mail : matha@enstimac.fr

Répartition des montants prévus par type de financeur



Nom de la sous-mesure	Montant des fonds UE	Montant total
Animation du programme	154 500	309 000
Gestion du programme	106 000	212 000
Evaluation du programme	30 500	61 000
Soutien aux actions de formation et d'accompagnement vers les emplois de la valorisation des ressources naturelles et culturelles de l'Estuaire	126 000	315 000
Soutien aux réalisations à caractère pilote destinées à valoriser les ressources naturelles et culturelles de l'Estuaire	798 000	2 413 000
Soutien à la sensibilisation et à la mise en réseau	330 000	690 000
TOTAL	1 545 000	4 000 000

Coopération interterritoriale

Des pistes ont été identifiées pour un éventuel projet de coopération :

- ▶ tourisme ornithologique ;
- ▶ promotion touristique par bornes interactives ;
- ▶ mise en place d'outils de gestion sur les Estuaires ;
- ▶ opération Frankton : kayak de mer.

Coopération transnationale

Des pistes ont été identifiées pour un éventuel projet de coopération :

- ▶ tourisme ornithologique ;
- ▶ promotion touristique par bornes interactives ;
- ▶ mise en place d'outils de gestion sur les estuaires ;
- ▶ opération Frankton : kayak de mer.

Ces pistes de coopération inter territoriale et transnationale seront co-construites avec les porteurs de projet, PQA et l'animateur du GAL, début 2005.

Dispositif prévu de suivi et évaluation

Une évaluation intermédiaire est en cours : le GAL a fait le choix de faire appel à un prestataire extérieur. La rédaction d'un cahier des charges est prévue pour octobre 2004.